



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mouvement des gilets jaunes à la Réunion

Question au Gouvernement n° 1473

Texte de la question

MOUVEMENT DES GILETS JAUNES À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello.

Mme Huguette Bello. Monsieur le Premier ministre, au nom du groupe GDR et dans la perspective du débat qui aura lieu demain, je vous remercie de transmettre à la représentation nationale le document de sortie de crise qui sera soumis à notre vote.

En quinze jours, La Réunion a rompu avec sa discrétion quasi légendaire. Initié par les gilets jaunes, un mouvement d'expression inédit s'est propagé à l'ensemble de la société. En français, en créole, la parole a circulé, a tournoyé pour s'élever dans un cri de colère et aussi d'espérance qui devra être entendu bien au-delà du champ politique ! Mais le pouvoir d'achat bas, qui a déclenché ce mouvement, relève bien, lui, du politique !

Usant d'une compétence que lui confère la loi, le président du conseil régional de La Réunion est revenu sur sa décision d'augmenter les taxes sur les carburants. Mais la vie chère, la vie très chère, est généralisée ! La situation exige donc que les indispensables revalorisations du SMIC, des retraites et des allocations s'accompagnent, à La Réunion, d'actions structurelles sur les prix ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur de nombreux bancs des groupes SOC et FI.*)

Les monopoles, duopoles et oligopoles, les ententes de fait, les intégrations verticales traversent les décennies, se retrouvent dans tous les outre-mer, s'adaptent à toutes les époques. Or ce fléau de la vie chère n'est pas abordé dans le document de référence de ce quinquennat pour les outre-mer, le Livre bleu. La ministre a dû proposer au pied levé des mesures d'urgence : le bouclier qualité-prix sera réactualisé, le « panier péi » ressorti, une observation approfondie et plus citoyenne programmée.

Il faudra évidemment aller plus loin pour s'intéresser aussi aux marges excessives, à ces bénéfiques que l'on appelle « indus ». Il est temps d'envisager la taxation des surprofits engrangés dans les outre-mer ! Ils ne doivent plus être considérés comme une prouesse économique mais bien comme un abus social ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. Il faut conclure, ma chère collègue.

Mme Huguette Bello. Soyez persuadé que cette taxe-là sera bien accueillie, car elle sera bénéfique pour le plus grand nombre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC ainsi que sur plusieurs bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Madame Bello, oui, le mouvement des gilets jaunes a libéré la parole à La Réunion. Oui, les Réunionnaises et les Réunionnais ont exprimé leur malaise et leur colère, qui couvaient depuis de très nombreuses années.

Oui, je me suis rendue sur place, et c'était normal. Quand je suis arrivée, vous le savez, tout était à l'arrêt, les institutions étaient fermées et l'on a compté jusqu'à 5 000 manifestants dans les rues. Pendant quatre jours, j'ai dialogué, j'ai écouté tous ceux que j'ai pu rencontrer – Réunionnaises, Réunionnais, syndicats, élus, chefs d'entreprise – pour apporter une vraie réponse aux territoires, pour rappeler aussi le contenu du Livre bleu car, depuis dix-huit mois je ne me tourne pas les pouces, et je connais les territoires d'outre-mer et leurs difficultés depuis très longtemps.

Mme Émilie Bonnavard. Il faut des réponses !

Mme Annick Girardin, ministre . Une partie des réponses sont là. Toutefois, vous avez raison, une autre partie manquait : celle relative au coût de la vie dans les territoires d'outre-mer, notamment à La Réunion, où les prix sont de 10 à 40 % plus élevés qu'en métropole. Il fallait s'attaquer à ces questions et je l'ai fait avec beaucoup d'humilité, comme femme de terrain, et vous pouvez reconnaître que j'ai été sur tous les fronts.

Mais je voudrais aussi vous dire, madame la députée, que je ne comprends pas qu'avec d'autres parlementaires, vous ayez refusé de venir me rencontrer. Les Réunionnaises et les Réunionnais ont vu, dans ces moments-là, qui était sur le terrain. (*Protestations sur les bancs du groupe GDR.*)

Mme Huguette Bello. Moi, j'y suis tous les jours !

M. Sébastien Jumel. Ce que vous dites n'est pas respectueux, madame la ministre !

M. Stéphane Peu. Vous avez été quatre jours sur le terrain, alors que Mme Bello y est toute l'année !

Mme Annick Girardin, ministre. J'espère que vous allez, avec moi et avec tous ceux qui se sont mobilisés – conseil régional, conseil départemental, élus – contribuer à une réponse collective. (*Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

Mme Huguette Bello. Je n'ai aucune leçon à recevoir de vous, aucune !

Mme Annick Girardin, ministre. Car la réponse ne peut être que collective, vous le savez très bien. Il faut répondre à toutes ces injustices, sur les taxes, sur l'emploi, sur les recrutements, sur les monopoles. Oui, il faut beaucoup plus de justice sur ce territoire, qui est le plus inégalitaire, celui où l'on trouve le plus de personnes vivant sous le seuil de pauvreté,...

M. le président. Il faut conclure.

Mme Annick Girardin, ministremais aussi de très grandes richesses, très mal réparties. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1473

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 décembre 2018](#)